

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 11 Juillet 2023
19 heures 00**

GF/EB

N° 003031

Service Association
- Subvention au
profit de
l'Association « Les
Restaurants du
Cœur »

Affiché le :

Le Mardi 11 Juillet 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 05 juillet 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle que délibération n°003005 du mardi 23 mai 2023 le conseil municipal a approuvée une première répartition des subventions destinées aux associations étant précisé que certains dossiers encore à l'étude pourraient faire l'objet de délibération spécifique.

Madame le Maire fait état du dossier de demande de subvention présenté par l'Association « Les Restaurants du Cœur » partiellement remis le 7 juin 2023.

Il est précisé, grâce à la mobilisation des équipes de l'association, 874 bénévoles ont assuré et organisé la continuité des activités « Les Restaurants du Cœur » toute l'année. En complément de ces actions, les « Les Restaurants du Cœur » portent témoignage auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique dans son ensemble afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques cohérentes en faveur des plus démunis.

En 2022, la dynamique s'est engagée dans la modernisation des centres des « Les Restaurants du Cœur » du Vaucluse pour recevoir dans de bonnes conditions les ménages les plus fragilisés et celle-ci devrait continuer pour l'année 2023. La distribution alimentaire s'est accrue. Dans le département du Vaucluse, 18 centres ont ainsi accueilli, pendant les campagnes d'hiver 2021 et d'été 2022 plus de 25 544 personnes inscrites, et ont servi 2 066 632 repas.

L'association « Les Restaurants du Cœur » sollicite une subvention d'un montant identique à celui accordé l'année passée. Madame le Maire propose de reconduire, pour l'exercice 2023, la subvention à hauteur de 12 000 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

APPROUVE, le versement d'une subvention de 12 000 € au profit l'Association « Les Restaurants du Cœur ».

DIT, que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 65748 du budget principal de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

